



DE L'HONNEUR DÛ A L'HYMNE NATIONAL

Bro Goz ma Zadoù
Composition : Taldiz Jaffrenco

Nô Breiz-ziz a ga-lon, ka-romp hon gwir
Vro! Bru-dit eo an Ar-vor dre ar bed tro
dro. Dis-pount kreiz ar bre-zel, hon ta-dou kan
mat A skul-laz o- vi-s o gwad
O Breiz! ma bro, me gar ma
bro. Tra ma vo mór vel mur 'n he
vro. Ra ve-zo di-ga-hesb va bro!

Breizh Partitions
Creative Commons CC-by-nc-sa
www.breizh-partitions.fr

Bro Goz ma Zadoù

1. Ni Breiz a gion katomp hon gwr Vro!
Bredet eo an Arvor dre ar bed tro dro.
D'arport 'kaz ar breiz hon Tadou hon mat
A skul-laz evit o gwad

Duker
O Breiz, ma Bro, me gar ma Bro!
Tra ma vo 'r mór 'vel mór a 'le vro
Ra vezo digabestr ma Bro!

2. Breizh, douar ar Gont kerc'h, douar ar Vreizh
N'eur bro all a gwan leonnet 'kaz ar bed.
Fep mestr, pep tennadenn d'an d'ankon zo lar;
Enno kerc'h mestr a Vreizhlab ter!

Vieux Pays de mes Pères
(traduction)

1. Nous Bretons de cœur aimons notre pays!
L'Arvor est reconnue partout dans le monde.
Sans peur dans la guerre, nos pères se précipitent
Régimentaire pour elle leur sang

Régain
O Bretagne, mon pays, j'aime mon pays!
Tant que le mer fomesse un rempart autour d'elle
Sois libre mon pays!

2. Bretagne, terre des vieux Sais, terre des Bardes
El s'est d'entre pays que j'aime tant au monde
Chaque mot, chaque valon à mon cœur est cher;
Fus d'un Breton fouguez y repose!

Le Bro-Goz, l'hymne national breton, a été composé en 1897 par Taldiz Jaffrenco (1879-1906), d'après l'hymne national gallois *Hen Wlad Fy Nhadau* (Vieille Terre de mes Pères).

REF. : Communiqué n°CQP/2022-22 du 6 juin, De l'honneur dû à l'hymne national

D'aucun aura pu observer que les occasions d'entendre le « Bro Gozh Ma Zadou Du » se multiplient. Lors de nombreuses manifestations culturelles et sportives, les bretons du monde entier se réjouissent de l'entendre... L'hymne breton est ainsi chanté aux débuts de chaque rencontre des équipes de football et de rugby et dépasse souvent la sphère sportive ; en juillet 2018, ce fut le Bro Gozh que joua le bagad de Lann Bihoue à Hafnarfjörður (Islande) pour inaugurer Le Lapérouse, navire de croisière de luxe de la compagnie Ponant.

Cependant, si depuis 1898 le Bro Gozh Ma Zadou est devenu de plus en plus courant au point que la grande majorité des Bretons s'accordent pour le reconnaître en tant qu'hymne national, ne devrait-il pas recevoir les honneurs attendus par un tel symbole ?

A ce titre, en qualité d'hymne national, il serait attendu que tout breton lui rende hommage dès l'écoute des premières mesures, en se levant, et en l'entonnant pour ceux qui connaissent les paroles. Nonobstant les décennies de débretonisation à l'origine de sa méconnaissance, il reste vital que les paroles du « Vieux pays de mes pères » soient connues de tous. Cette exigence répond logiquement à ce devoir que doit intégrer le Peuple breton envers cette Nation qu'est la Bretagne.

Quelque soit le statut que la communauté internationale (y compris la France) accordé à la Bretagne, et notamment la reconnaissance de sa souveraineté attestée en droit international public, le respect de notre hymne national devrait être de mise pour chacun.

Dael Breizh, Parlement général de Bretagne, invite donc tous les défenseurs de la Bretagne, à démontrer leur appartenance en rendant les honneurs dûs au « Bro Gozh Ma Zadou » en pratiquant le salut civil tel que le définit l'article 14 du Règlement protocolaire du 1er décembre 2021 : « Le *salut civil* consiste à placer le poing droit serré horizontalement au niveau de la base du sternum, le pouce et l'index au contact du corps. Il s'effectue en position debout et pieds joints pour une position statique, en marchant et en regardant le symbole pour un individu en mouvement. »

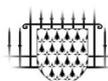


DE L'HONNEUR DÛ A L'HYMNE NATIONAL

Adopter tous, la même attitude et le même respect envers les symboles bretons, constitue l'affirmation de l'appartenance à une même Nation ; de notre comportement autrui ne pourra que sentir la fierté qui nous anime, celle d'être Breton !



« Unanet Evit Breizh »
(Unis Pour la Bretagne)



PARLEMENT
de BRETAGNE | DAEL BREIZH
Parliament of Brittany